



Le 14 décembre 2011

## Charte graphique du pôle de compétitivité GreenWin

### Objectif

La charte graphique a pour but de définir les règles de base de l'utilisation du logo GreenWin et de ses différentes versions disponibles sur le site Internet.

### Copyright

L'utilisation du logo GreenWin est recommandée aux membres du Pôle, dans le cadre de la conception de documents relatifs à leurs projets. Le logo téléchargeable sur le site Internet est le seul valide pour représenter GreenWin.

Son usage lui est exclusivement réservé. Toute publication intégrant le logo devra, au préalable, être autorisée par la Direction du Pôle.

### Principes d'utilisation du logotype

Afin de conserver une continuité et une cohérence visuelle entre les divers projets et leurs supports, il est impératif que tout un chacun respecte les principes et les structures énoncées ci-après.

1. Composition : le logotype est composé d'un pictogramme et du nom du pôle de compétitivité : «GreenWin». Ce dernier est libellé en anglais et ne peut être traduit.
2. Variations : certaines variations sont admises, en vue de compléter les informations communiquées par le logotype. Elles sont utilisées selon l'usage et/ou lorsque la mise en page le permet.
  - a. Le logotype peut être complété d'une **base line** :  
« Pôle de compétitivité wallon ».
  - b. Le logotype peut également présenter **deux traits fins**, noirs ou blanc, formant une vague à l'arrière-plan.
  - c. Le logotype peut être agrémenté d'un titre :  
« Accélérateur d'innovation ».

Ces variations sont les seules autorisées, exception faite de la taille du logo qui peut être adaptée à condition de respecter les proportions initiales, les zones d'exclusion et le format minimal. Une version intégrée pourra être communiquée à la demande



3. Positionnement : dans la mesure du possible, s'il est utilisé seul, le logotype sera placé en haut du document, à gauche. S'il est utilisé au même titre que celui d'une ou plusieurs entreprise(s) membres(s), il sera placé selon les règles d'usage graphiques.
4. Choix de la version utilisée : 4 versions du logo sont disponibles sur Internet. Le choix de la version sera fonction de la couleur du fond et du type d'impression réalisée. Quel que soit son positionnement, le logo sera toujours placé sur un fond neutre (blanc, noir, gris) excepté sur une photographie.
  - a. Utilisation des versions couleur
    - i. Sur fond foncé : la puce colorée reste identique, le texte est blanc
    - ii. Sur fond clair : la puce reste identique, le texte est noir
  - b. Utilisation des versions noir et blanc
    - i. Le logo peut-être entièrement noir
    - ii. Le logo peut-être entièrement blanc
    - iii. La base line se décline toujours en noir 50 %
5. Zone d'exclusion : cette zone doit impérativement être respectée, elle est prévue dans le document téléchargeable.
6. Format minimal : afin de garantir sa lisibilité, le logo conservera une longueur minimale de 40 mm et respectera les proportions initiales.

### **Autres objets visuels**

D'autres objets visuels sont à la disposition des membres. Ils seront communiqués à la demande :

- un masque de power point à utiliser pour toute présentation officielle
- un bandeau d'image et un arrière-plan
- un modèle de papier à lettre

Pour chacun de ces documents, les mêmes conditions d'utilisation que celles définies au sujet du logotype sont applicables.